

NAO 2026 : Des mesures insuffisantes et une mascarade de négociation !



Février 2026 – UES OBS

Pour rappel, les NAO se déroulent en deux étapes, la première la NAO centrale valable pour les trois établissements de l'UES (Orange CyberDéfense SAS, Orange Business Services SA et Enovacom SASU) donne le cadre commun, la seconde la NAO établissement fixe quant à elle les pourcentages d'augmentation spécifique à chaque établissement.

Un constat partagé sur le cadre commun

Après plusieurs réunions de négociation, les propositions de la Direction dans le cadre des NAO 2026 sont restées bien en deçà des attentes des salariés.

Dans un contexte marqué par plusieurs années de perte de pouvoir d'achat, les mesures proposées ne permettent pas d'apporter une réponse suffisante aux attentes exprimées lors de ces négociations.

L'ensemble des organisations syndicales ont logiquement refusées de signer cet accord.

- le maintien des planchers d'augmentation individuelles sur les montants de l'année précédente (350 € pour les non-cadres, 400 € pour les assimilés cadres, 500 € pour les cadres).

Ces mesures restent très limitées et ne permettent pas de compenser la perte de pouvoir d'achat subie au cours de ces dernières années.



Les propositions « phare » de la Direction

La Direction a proposé :

- Une revalorisation des Tickets Restaurant de 3 % sur 2 ans à 10,30 € (10,20 € en cas de non-signature) ne permet pas de rattraper la forte hausse depuis le covid (IDC +15 % depuis 2019) ;
- Une légère amélioration du pourcentage de la première tranche d'abondement PEG, toujours très loin de notre volonté d'un alignement à terme avec les autres établissements du groupe ORANGE ;
- le maintien du forfait mobilité durable à 400 € par an ;
- la rétroactivité des NAO établissements au 1er janvier ;

Pourquoi la CFE-CGC n'a pas signé

Pour la CFE-CGC, ces propositions ne permettent pas :

- De compenser l'inflation des années passées
- De préserver le pouvoir d'achat
- De reconnaître l'investissement de l'ensemble des salariés
- De renforcer l'attractivité et la fidélisation

Nos principales revendications pour 2026

Mesures générales :

- Effet rétroactif des augmentations au 1er janvier 2026
- Augmentation générale de +1 % avec plancher de 50 € brut mensuel

Épargne salariale :

- 600 € abondés pour 500 € placés sur le PEG
- 100 € abondés pour 100 € versés sur le PERCOL

Pouvoir d'achat :

- Tickets Restaurant à 12,20 €
- Prime repas pour les salariés sans Tickets Restaurant
- Remboursement des transports en commun à 100 %

Augmentations individuelles :

- Minimum garanti : 480 € ETAM / 600 € cadres
- 90 % des salariés éligibles augmentés

Rattrapages :

- Plan de rattrapage pour les salariés sans augmentation depuis 3 ans

Prime de partage de la valeur :

- 950 € jusqu'à 51 000 €
- 750 € jusqu'à 65 000 €



Conclusion

La CFE-CGC continuera de porter des revendications en faveur du pouvoir d'achat, de la reconnaissance du travail et d'un meilleur partage de la valeur.

Nous restons pleinement mobilisés pour défendre les intérêts des salariés et faire entendre vos attentes dans les négociations à venir. Les NAO établissements arrivent prochainement et constitueront une nouvelle étape importante pour obtenir des mesures plus concrètes et plus justes.

Nous continuerons à nous battre pour que l'engagement et le travail des salariés soient reconnus à leur juste valeur, et nous espérons que ces prochaines négociations permettront enfin d'apporter des réponses à la hauteur des attentes.

La CFE-CGC restera engagée à vos côtés et ne manquera pas de vous tenir informés des suites des négociations.

Élections professionnelles 2026-2030

Les candidatures sont ouvertes !

Envie de t'engager, de défendre tes collègues et de faire bouger les choses ?

C'est le moment de te lancer : rejoins-nous !

👉 Intéressé(e) ? Contacte-nous :

OBS SA : Olivier Guyonnet, Julien Civray, Karine Parlier

OCD France : Ali Ghellab

Enovacom : Pierre Corsetti

Ne reste pas spectateur : fais entendre ta voix !

CFE-CGC, notre ADN : vous défendre

Défendre votre pouvoir d'achat sera toujours une priorité




**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**

Julien Civray – 07 86 41 99 58
Olivier Guyonnet – 06 43 85 98 60
Karine Parlier – 06 07 57 39 79
Ali Ghellab – 06 78 43 66 53
Pierre Corsetti – 06 37 39 65 14

Retrouvez tous nos engagements :
www.cfecgc-orange.org






